

## Mes réponses à l'enquête publique

### Quelles sont vos observations sur le projet de Plan stratégique national de la PAC 2023-2027 ?

- 1) Le PSN n'est pas établi sur un diagnostic de la Pac en place depuis 2015 :
  - recul des terres agricoles et de l'autonomie alimentaire nationale
  - effets sur les territoires ruraux : agrandissement des propriétés et accaparement des terres **aussi dévastateurs pour la biodiversité que pour l'emploi**, phénomène de déclassement social par désertification accélérée ... Urgent pour la vie rurale de stopper de verser de l'argent public à de gros propriétaires rentiers qui font faire le travail par une entreprise de travaux agricoles et touchent en plus les primes à l'exportation !
    - ses aides financières découplées à l'hectare n'ont pas valorisé celui **qui travaille réellement** et recherche de la valeur ajoutée dans un esprit d'intérêt général : circuits courts, diversification de la production, rétablissement de la polyculture-élevage, refus de polluer eau, air et sols ...
    - favoriser l'agrandissement des propriétés a eu pour résultat **humain** ce que nous déplorons tous les jours : l'endettement des paysans (et donc le taux de **suicide** effarant) et la multiplication toute aussi effarante des **maladies** liées à l'usage de la chimie de synthèse que nous retrouvons dans l'eau et l'air, partout. L'argent public doit être investi dans la production d'une alimentation de qualité qui nourrit tout le monde en reconnaissant le travail et le savoir paysan. Aider la production des éléments nutritifs plutôt que le rendement à l'hectare, favoriser la coopération et non la concurrence sauvage et déloyale.
- 2) Le PSN ne répond à aucune attente sociétale
  - sur un **modèle agricole moins énergivore** : il faut arrêter au plus vite de dépenser 7 à 14 calories énergétiques (d'origine fossile principalement) pour fournir une calorie alimentaire !
  - **sur le respect du vivant**. L'avis de l'Autorité environnementale l'exprime clairement [...] « une conviction que la trajectoire tracée par le futur PSN ne rejoindra pas d'ici 2030 celle de la stratégie nationale bas carbone (SNBC)<sup>1</sup>, ni celle du plan biodiversité, ni celle de la directive cadre sur l'eau (DCE). L'Ae, au vu des éléments fournis par le MAA, souscrit à ce constat ». [...] « une absence de prise en compte au juste niveau des enjeux environnementaux auxquels le projet de PSN aurait dû apporter une réponse robuste et ambitieuse, à la hauteur des engagements nationaux et européens. »

### Plus spécifiquement, dans quelle mesure le projet de PSN vous paraît-il en adéquation avec les objectifs fixés dans le règlement européen ?

#### Concernant les objectifs de nature économique visant à favoriser le développement d'un secteur agricole résilient et diversifié au service de la sécurité alimentaire de l'Union européenne (A - soutenir des revenus agricoles viables et la résilience / B - renforcer l'orientation

vers le marché et accroître la compétitivité, notamment via la recherche, la technologie et le numérique / C - améliorer la position des agriculteurs dans la chaîne de valeur) :

- Rien dans ce PSN n'assure des revenus agricoles viables à ceux qui travaillent vraiment la terre dans un souci d'intérêt général : respect du vivant, non-pollution de l'eau, l'air, la terre. Au contraire, on les livre aux lois du marché de la compétitivité, compétitivité qui ne compte jamais les dommages causés à tous et à la planète pour produire moins cher
- Il aggrave le phénomène de marchandisation de la terre en renforçant la mise en concurrence déloyale créée par le libre-échange
- La technologie couplée au numérique aggravent la perte d'autonomie des paysans et partant le savoir-faire, la connaissance spécifique de son territoire
- Ce PSN renforce la place de la transformation par l'industrie aux dépens des productions adaptées au territoire, qui ont du goût et contiennent aussi les éléments nutritifs : elle nourrissent réellement sans empoisonner.

#### Concernant les objectifs de nature environnementale et climatique visant à renforcer la protection de l'environnement et l'action pour le climat, et à contribuer aux objectifs de l'Union européenne en la matière (D - contribuer à l'atténuation du changement climatique et à

l'adaptation à ce dernier et au développement des énergies renouvelables / E - favoriser le développement durable et la gestion efficace des ressources naturelles telles que l'eau, les sols, l'air / F - contribuer à la protection de la biodiversité, améliorer les services écosystémiques et préserver les habitats et les paysages) :

Tous ces objectifs sont seconds dans ce PSN qui vise d'abord à renforcer la compétitivité sur le marché international donc produire au plus bas coût, avec machines géantes, numérique et chimie ... Comme le pointe l'Ae, ces actions de protection de l'environnement ne sont même pas à la hauteur des engagements pris par la France pourtant bien insuffisants au vu de l'urgence.

**Concernant les objectifs de nature sociale, territoriale et sociétale visant à consolider le tissu socioéconomique des zones rurales et à améliorer la réponse apportée par l'agriculture et la forêt aux demandes sociétales et alimentaires (G - attirer les jeunes agriculteurs et faciliter le développement des entreprises dans les zones rurales / H - promouvoir l'emploi, la croissance, l'inclusion sociale et le développement local dans les zones rurales, y compris la bioéconomie et la sylviculture durable / I - améliorer la réponse de l'agriculture aux exigences sociétales en matière d'alimentation et de santé, y compris un approvisionnement alimentaire sûr, nutritif et durable, la gestion des déchets et le bien-être animal) :**

Même réponse : Tous ces objectifs sont seconds dans ce PSN qui vise d'abord à renforcer la compétitivité sur le marché international donc produire au plus bas coût, avec machines géantes, numérique et chimie ... Pour aider les jeunes à s'installer dans le souci de l'intérêt général, il faudrait

- commencer par ne pas les mettre en concurrence avec des productions à bas coût venus de pays qui ne respectent ni les droits humains ni les lois du vivant.
- une fois le libre-échange stoppé ou du moins freiné par un prix minimum de revient imposé aux frontières, il faudrait les aider à transformer eux-mêmes leurs productions ou favoriser le travail en coopération/complémentarité.

Ce PSN fait dépendre leurs revenus de l'agroalimentaire, industrie qui vise d'abord à accroître ses profits aux dépens des producteurs et pour qui la santé est le cadet des soucis. Il détruit toute possibilité d'autonomie alors qu'il faudrait mobiliser toutes les capacités inventives humaines pour relever les enjeux

*d'un avenir problématique. Ces derniers mots ne sont pas passés ! Les réponses sont limitées à 1000 signes sauf la première qui accepte 3000 signes*